

feuille libérale, ne l'eut pas lancé à la figure d'un confrère comme une insulte, et n'eût pas dit à l'adresse d'un journal catholique : " Vous vous faites l'organe de tout ce qu'il y a de vil et de servile, dans l'ordre politique comme dans l'ordre social, des idées du moyen-âge que vous voudriez appliquer à un siècle de progrès. Cette phrase, et plusieurs autres, dans le même article dénotent une grande ignorance de cette partie de l'histoire, et les notions les plus fausses sur la liberté, la tolérance et les vicieries du passé. Nous reviendrons prochainement sur ces différentes questions.

Un journaliste doit, de plus, avoir une juste idée des convenances, autrement il s'expose à tous moments, à se rendre ridicule, tout en s'efforçant d'anéantir ses adversaires. Quoi de plus pitoyable, par exemple, que de voir un jeune rédacteur, lancer à la figure de nos ministres des injures telles que celles qui suivent :

" *Tas de pygmées ! — effrontés dupeurs ! — Incomparables ignares !!!* En entendant de pareilles platitudes on ne peut que lever les épaules de pitié.

Maintenant, croyons-nous, de bonne foi, que parmi les jeunes rédacteurs qui sont à la tête de presque toute la presse du pays, tous possèdent ces qualités essentielles à un bon journaliste ? Non, sans doute, et l'expérience de tous les jours est là pour le démontrer. Mais il y aurait une flagrante injustice à assimiler tous les jeunes rédacteurs, car il existe souvent entre eux une différence marquée.

Les uns, pleins de confiance dans leurs forces et leurs lumières, irréfléchis, audacieux, manquant de toute étude sérieuse, n'ayant jamais nourri leur esprit que de lectures vaines et frivoles, ne peuvent que fausser le jugement de leurs lecteurs inexpérimentés, obscurcir leur intelligence et gâter leur cœur.

D'autres, au contraire, consacrent tous leurs instants aux études sérieuses, joignent à une haute intelligence un jugement sûr, et malgré cela se défient de leurs propres forces, et ne traitent jamais une question importante sans consulter des hommes expérimentés et éclairés. A ces derniers, nous accordons toute notre confiance, et nous croyons que leurs lecteurs ne pourront trouver qu'une nourriture saine et fortifiante dans leurs écrits.

A propos de journaliste, il nous reste un mot à dire d'un nouveau journal que l'on se propose de fonder à Montréal. Le prospectus de ce journal nous déclare qu'en politique, il sera libéral conservateur ; nous n'avons rien à y voir ; mais nous croyons, nous, qu'il sera avant tout, comme le dit Louis Veuillot, de l'ancienne politique de Dieu, qu'il sera véritablement un journal catholique ; les deux noms que nous trouvons au bas du prospectus, nous en sont un sûr garant. C'est dans cette persuasion que nous désirons ardemment son apparition, et que nous lui souhaitons un immense succès.

La plupart de nos lecteurs ont appris par les grands journaux qu'une exposition universelle aura lieu à Paris, en 1867.

M. Gauthier, consul général de France en Canada, a informé notre gouvernement qu'il avait reçu instruc-

tion du gouvernement de l'Empereur de se mettre en communication avec le pouvoir exécutif du Canada, de manière à faciliter les arrangements qui auront pour but d'obtenir notre admission à l'exposition universelle de Paris.

Dans une de ses dernières réunions, le Conseil Exécutif s'est grandement occupé de cette importante question, et s'est décidé à ne rien négliger pour que le Canada soit dignement représenté à cette lutte industrielle de toutes les nations du globe.

Cette fois encore, nous l'espérons, le Canada prouvera au monde entier qu'il sait exploiter les immenses ressources de son territoire, et qu'il possède des hommes de haute intelligence qui savent le diriger sûrement dans la voie du progrès.

Notre Gouvernement, de concert avec celui de la métropole, fait tous ses efforts pour l'obtention du renouvellement du traité de réciprocité. Réussira-t-il ? Le congrès de Washington nous l'apprendra bientôt ; car tout dépend de son bon ou mauvais vouloir.

Dans la prévision où le renouvellement du traité de réciprocité nous ferait défaut, notre Gouvernement a nommé une commission chargée de visiter les Indes Occidentales et les états les plus importants de l'Amérique Centrale. Cette commission, qui se compose de l'Honorable M. McDougall, Secrétaire Provincial, de M. Dunscomb, collecteur des douanes à Québec, et de M. Delisle, de Montréal, est munie de pleins pouvoirs pour négocier des traités de commerce au nom du Canada et des autres colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

Les articles que réclament le commerce du Brésil, du Mexique, de Cuba, de la Jamaïque sont presque tous produits par le Canada, et les provinces maritimes ; et d'un autre côté, la plupart des articles exportés par ces différents pays, sont précisément ceux qui peuvent alimenter notre commerce intérieur.

La conduite de notre Gouvernement, dans cette circonstance, est donc sage et peut sauver notre commerce d'un grand danger.

CORRESPONDANCE.

Exposition provinciale de 1865.

(Suite du No. du 15 nov.)

Monsieur le Rédacteur,

Dans la section des chevaux de trait léger, onze canadiens français sur 27 ont exposé ; dans celle des reproducteurs de race canadienne, 15 canadiens-français ont exposé. M. P. N. Lefebvre, de St. Rémi, a obtenu l'honneur du prix du Prince de Galles pour le " meilleur reproducteur de race canadienne pure."

On remarquait un bon nombre de chevaux appartenant à une classe mitoyenne entre celle des chevaux de trait pesant et celle de trait léger. Comme la direction du concours n'avait pas jugé à propos de former une classe à part pour les chevaux pesant entre 12 à 14 cents livres, les exposants ont été forcés de les mettre, soit parmi les chevaux de trait pesant, soit parmi les chevaux de trait léger. La conséquence a été qu'ils